

## Questions orales

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Madame le Président, dans un premier temps, j'aimerais rappeler au député les quatre grands objectifs de la Corporation. D'abord il sait que le gouvernement et tous les contribuables canadiens étaient préoccupés de la façon dont fonctionnaient certaines sociétés. Je n'ai pas à donner d'exemple. Je suis convaincu que tous les parlementaires ici en ont à l'esprit. Il était donc nécessaire de prendre des mesures draconiennes afin d'assurer une gestion rigoureuse de ces sociétés et d'apporter une réponse de nature commerciale à des problèmes commerciaux auxquels ces sociétés avaient à faire face. Le premier objectif qu'a à remplir cette corporation c'est donc d'apporter plus de rigueur dans la gestion de ces sociétés.

Le deuxième objectif est le suivant. On sait que le gouvernement détient des actions de plusieurs sociétés qui pourraient facilement retourner à l'entreprise privée lorsque les conditions du marché permettront aux contribuables canadiens de réaliser un bon profit sur la vente de ces actions. Voilà le deuxième objectif qu'aura à atteindre la Corporation.

Le troisième objectif . . .

**Mme le Président:** A l'ordre! La réponse de l'honorable ministre est un peu longue.

[Traduction]

## LES OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Voudrait-il donner à la Chambre l'assurance que le nouvel organisme de chapeautage sera autre chose que la plus récente manifestation du capitalisme d'État bureaucratique auquel nous avons eu droit de la part des libéraux au fil des ans?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nielsen:** Vous voulez rire!

**M. Hnatyshyn:** L'auteur?

**M. Blaikie:** Le premier ministre entend-il veiller à ce que, à l'avenir, les sociétés de la Couronne deviennent un instrument dans la poursuite d'une autre forme de développement économique authentique, qu'elles soient tenues de répondre de leur activité en fonction autant des indicateurs de productivité sociaux et environnementaux que des critères traditionnels de rentabilité . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Blaikie:** . . . qu'il s'agira d'une sorte de planification économique . . .

**Des voix:** Plus fort!

**M. Blaikie:** Entend-il veiller à ce qu'il s'agisse d'une sorte de planification économique dont les Canadiens auront véritablement le contrôle . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Blaikie:** Ou bien . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Cette énumération et ce long préambule dépassent un peu les bornes comme entrée en matière à une troisième question sur un même sujet. Je demande au député de bien vouloir en venir sans plus de détours à sa question.

● (1430)

**M. Blaikie:** Allons-nous voir les sociétés de la Couronne continuer d'être simplement les copies conformes de leurs homologues du secteur privé?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national):** Madame le Président, j'invite seulement le député à lire attentivement l'importante déclaration qui a été faite par le ministre responsable hier, laquelle indique les grands objectifs de la Corporation, et comment cet outil que le gouvernement se donne servira à régler certains problèmes actuels et ceux qui pourraient éventuellement se poser au gouvernement.

\* \* \*

[Traduction]

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DU MEXIQUE

**Mme le Président:** J'ai l'honneur de signaler à la Chambre la présence à notre tribune d'une délégation parlementaire du Mexique dirigée par le sénateur Celso Humberto Delgado Ramirez.

**Des voix:** Bravo!

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DE L'OPPOSITION À MALTE

**Mme le Président:** Je tiens également à signaler à la Chambre la présence à notre tribune du chef de l'opposition à Malte, M. Eddie Fenech Adami.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES PÊCHES

LE CONFLIT FRONTALIER DU BANC GEORGES—LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. La Cour internationale à La Haye est saisie à l'heure actuelle du conflit frontalier du Banc Georges qui oppose les États-Unis et le Canada. Le premier ministre est-il au courant de la récente proclamation présidentielle selon laquelle, en cas de conflit, la ligne de démarcation de la zone économique exclusive sera établie par les États-Unis et les autres États en cause selon des principes d'équité? Dans l'affirmative, va-t-il aborder la question avec le président des États-Unis à Williamsburg pour s'assurer que les États-Unis ne feront rien avant que la Cour internationale à La Haye ait rendu sa décision sur la ligne de démarcation du Banc Georges?